



71^E ASSEMBLEE MONIDALE DE LA SANTE

Question à l'ordre du jour :

11.8 Préparation de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour mettre fin à la tuberculose

Mai 2018

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer au nom du Conseil international des infirmières, le CII, et de 20 millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde.

La tuberculose freine le développement économique et social au niveau mondial en affectant de manière disproportionnée les communautés pauvres et marginalisées, ainsi que les personnes appartenant au groupe d'âge productif. Des efforts particuliers doivent être consentis pour atteindre les populations mal desservies et pour réduire la stigmatisation, la discrimination et l'isolement.

La tuberculose multirésistante est responsable d'un tiers de tous les décès imputables à une infection résistant aux antimicrobiens. C'est pourquoi cette question devrait rester au cœur de l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé, car elle est au cœur de la lutte contre la tuberculose multirésistante.

La priorité doit aller au renforcement des systèmes de santé, en mettant l'accent sur les pays les plus durement frappés par la maladie. Nous demandons aux États Membres d'investir dans leurs ressources humaines en santé afin de disposer d'un nombre d'agents suffisant pour assurer la prévention, le traitement et la fourniture de soins centrés sur la personne dans le cadre de services antituberculeux intégrés, conformément aux objectifs de la couverture sanitaire universelle.

Des efforts doivent être entrepris pour mettre fin à la tuberculose et la tuberculose résistante aux médicaments par le biais de mesures renforcées de prévention et de contrôle des infections (PCI). Ces efforts nécessiteront un financement et un soutien de haut niveau dans les pays concernés pour garantir que le PCI soit considéré comme un objectif prioritaire et financé.

Les professionnels de santé sont très exposés au risque de contracter la tuberculose et la tuberculose résistante aux médicaments : c'est pourquoi le CII exhorte l'OMS et les États Membres à miser davantage sur la santé au travail pour protéger notre main-d'oeuvre en santé.

Les personnels infirmiers constituent le plus grand groupe de prestataires de soins antituberculeux dans le monde. C'est pourquoi le CII demande aux États Membres d'élaborer et d'adopter des lois, règlements et politiques destinés à favoriser l'utilisation optimale de la main-d'oeuvre infirmière dans la prestation des programmes contre la tuberculose et la coïnfection tuberculose/sida.

Le CII donne aux infirmières les moyens de prendre une part active au renforcement du système de santé et de s'engager résolument à mettre fin à la tuberculose. Par ses projets contre la tuberculose et contre la résistance aux antimicrobiens, le CII travaille avec ses membres pour faire des infirmières des modèles à suivre en matière de traitement de la tuberculose, de réduction de la stigmatisation et d'amélioration des soins aux patients.

Merci.

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Genève- Suisse - Tel.: +41 22 908 01 00

Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch